



RAPPORT
ENVIRONNEMENT,
SOCIAL,
GOUVERNANCE
2016-2017





RAPPORT ESG
2016-2017

ÉDITO > 4

1. PRÉSENTATION D'AZULIS CAPITAL > 6

- 1.1. Les métiers d'Azulis Capital
- 1.2. L'équipe d'Azulis Capital

2. BILAN ET PERSPECTIVES ESG > 8

- 2.1. Les niveaux d'engagement et d'intégration de la démarche ESG d'Azulis Capital
- 2.2. Les actions entreprises en 2016-2017
- 2.3. Le plan d'actions 2017-2018
- 2.4. La gouvernance d'Azulis Capital
- 2.5. L'environnement
- 2.6. Notre action sociétale à long terme

3. CONSOLIDATION DES DONNÉES EXTRA FINANCIÈRES ESG DES PORTEFEUILLES MMF IV ET MMF V > 20

- 3.1. Méthodologie périmètre
- 3.2. Présentation des données consolidées

ANNEXE

- . La Charte d'Azulis Capital
- . iC20



Depuis 2011, date à laquelle nous avons publiquement engagé notre responsabilité extra financière en rejoignant les UNPRI, les valeurs, la conviction et la vision qui nous animent se sont enrichies par les fruits d'une expérience et d'une pratique ESG concrète et appréciable tant par les progrès réalisés que les difficultés rencontrées.

Une démarche ESG/RSE déployée avec sincérité, transparence et cohérence, reflet de nos responsabilités élargies tant économiques que sociales et environnementales, est un **réel levier d'accompagnement** et de transformation des entreprises. Elle est **facteur d'intégration** en favorisant les savoir-faire, les cultures d'entreprise, l'autonomie et l'initiative des personnes. Elle est aussi **facteur d'agilité**, de **créativité** et **d'innovation** pour faire évoluer les positionnements, les offres des entreprises en s'efforçant d'intégrer de nouveaux modèles de développement (économie verte, circulaire, partage) aptes à anticiper les grandes évolutions sociétales (digital, nouveaux modes de consommation...). Elle apporte une contribution réelle à la Transition Énergétique et Écologique (TEE) qui rend indispensable notre mobilisation face au défi majeur du changement climatique.

À l'aune d'une expérience qui s'étoffe et s'appuie sur le suivi depuis plus de 5 ans des données sociales et environnementales de nos participations, notre action s'oriente résolument vers une plus large prise en compte de leurs empreintes écologiques et sociales.

Notre soutien dans leur mobilisation en faveur de la TEE et d'une plus grande justice sociale, deux causes aujourd'hui reconnues comme interdépendantes, se situe au cœur de notre responsabilité ESG.

Ainsi, un an après notre adhésion à l'iC20 en 2016, la quasi-totalité des entreprises de nos fonds ont réalisé une mesure de leur empreinte carbone et évalué des axes d'actions possibles, accompagnés d'objectifs mesurables.

En 2018, nous prévoyons de lancer un plan d'évaluation focalisé sur les enjeux sociaux et sur le partage de la valeur.

Une attention particulière sera portée sur les entreprises de certains secteurs de l'économie (service aux entreprises, santé) qui sont plus exposées à ces enjeux ou rencontrent des difficultés à y apporter des réponses adaptées.



Yann Collignon
Associé Gérant



Christine Mariette
Associée Gérante



Pierre Jourdain
Président du Directoire

Holistique par nature, l'ESG/RSE répond à une volonté de coopération. Aussi restons-nous très impliqués au sein de notre profession pour contribuer à l'amélioration et la diffusion des bonnes pratiques de l'investissement responsable.

Nous travaillons activement au sein de la commission ESG de l'AFIC, plus particulièrement à la réalisation du nouveau Livre Blanc des pratiques ESG du Private Equity.

Ces actions, tant auprès de nos affiliés que de nos pairs, inscrites dans la durée et animées par une conscience aigüe de nos responsabilités, se sont traduites par l'attribution de la note 'A' depuis 2015 par les UNPRI. Nous avons, par ailleurs, eu le plaisir de recevoir en 2017 le prix ESG Best Practice Honours décerné chez Swen Capital.

Cette reconnaissance nous honore mais plus encore, elle nous oblige à persévérer dans nos efforts, par une contribution active auprès de nos entreprises afin qu'elles puissent accroître la qualité des liens et biens humains partagés entre tous dans l'intérêt commun de notre société et de notre planète.

Yann Collignon
Associé Gérant

Christine Mariette
Associée Gérante

Pierre Jourdain
Président du Directoire

1. PRÉSENTATION D'AZULIS CAPITAL

Depuis plus de 20 ans, l'équipe d'Azulis Capital exerce de façon professionnelle et responsable son métier d'investisseur et de partenaire au bénéfice des PME françaises et de leur management. Elle est animée avant tout par des valeurs, des engagements et des principes de gouvernance et d'éthique.

1.1

Les métiers d'Azulis Capital

Azulis Capital est l'un des principaux intervenants indépendants dans le domaine du capital investissement (capital transmission, capital développement) au profit des PME françaises.

Azulis Capital apporte des solutions d'investissement en capital répondant aux besoins de développement de l'entreprise et adaptées à son actionnariat : prise de participation majoritaire aux côtés du management ou participation minoritaire active (capital développement, reclassement).

Nous privilégions une intervention dans les sociétés ayant une Valeur d'Entreprise de 20 à 120 millions d'euros.

Nos entreprises partenaires sont indépendantes, le plus souvent familiales, ou d'anciennes filiales de groupes.

Azulis Capital propose aux entrepreneurs et managers un partenariat s'inscrivant dans le cadre d'un plan de développement volontariste de 4 à 7 ans. Par l'intermédiaire des Fonds que nous gérons, nous intervenons par un apport en capital de 8 à 15 M€ et assurons le montage complet de l'opération avec une prise ferme pouvant aller jusqu'à 30 M€.

Depuis 1993, Azulis Capital a investi près de 800 M€ au travers de 5 Fonds d'investissement dans 110 entreprises, en privilégiant des « plateformes » susceptibles de constituer des « champions français », en particulier grâce au déploiement d'une stratégie de développement par acquisitions.

La levée du 5^{ème} fonds s'est achevée fin 2016 et a permis d'atteindre un montant d'engagement s'élevant à 216 M€.

L'équipe d'Azulis Capital

L'équipe d'Azulis Capital est composée de 9 professionnels et d'un secrétaire général.

Les 5 associés travaillent ensemble depuis plus de 15 ans en privilégiant quatre secteurs d'investissement : l'agroalimentaire, la distribution/biens de consommation, la santé, les services aux entreprises et industries manufacturières.

Yannick Ballandras a rejoint l'équipe en octobre 2017 en tant que Chargé d'Affaires. Diplômé d'Audencia Business School et titulaire d'une licence d'économie, Yannick a commencé sa carrière en 2014 comme analyste puis Chargé d'Affaires chez IFE Mezzanine où il a participé à l'exécution de nombreuses opérations de financement mezzanine et renforcement de fonds propres.

UNE ÉQUIPE SOLIDE, EXPÉRIMENTÉE ET RESPONSABLE



2. BILAN ET PERSPECTIVES ESG

La décision prise en 2010 par Azulis Capital d'inscrire ses valeurs, ses engagements, sa pratique et ses convictions dans le cadre de la démarche ESG se place au cœur de son projet d'entreprise. Azulis Capital s'engage ainsi à progresser et à faire progresser les entreprises des portefeuilles des Fonds qu'elle gère par le déploiement d'une démarche RSE stratégique et par le développement d'une véritable culture d'entreprise socialement et environnementalement responsable.

L'équipe d'Azulis Capital ne considère pas la démarche RSE comme une pratique marginale subordonnée aux seuls critères relatifs à la performance financière. Elle constitue un projet transversal et stratégique, mobilisateur, porteur de sens et d'engagement au service du bien économique, du lien social et solidaire entre les femmes et les hommes de l'entreprise, des parties prenantes de cette dernière et de ses actions en faveur de la Transition énergétique.

Cette démarche est aussi un aiguillon pour révéler les tensions qui peuvent apparaître au sein des entreprises et un moyen d'accroître leurs capacités à les résoudre afin de renforcer la qualité des relations et l'agilité, tant internes que vis-à-vis des parties prenantes. Elle est également un excellent moyen de préparer les entreprises à la réalisation de leur propre rapport RSE.

2.1

Les niveaux d'engagement et d'intégration de la démarche ESG d'Azulis Capital

La pratique ESG au sein du Capital Investissement s'inscrit dans le cadre des principes érigés par les PRI « Principles for Responsible Investment » prônés par les Nations Unis (UNPRI). Ces derniers s'articulent autour de six engagements :

1. Prendre en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.
2. Être des investisseurs actifs et prendre en compte les questions ESG dans les politiques et pratiques d'actionnaires.
3. Demander aux entreprises dans lesquelles les Fonds gérés par les sociétés de gestion investissent de publier des informations portant sur les questions ESG.
4. Favoriser l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
5. Travailler ensemble pour accroître l'efficacité dans l'application des Principes.
6. Rendre compte individuellement des activités et des progrès dans l'application des Principes.

La signature des PRI par l'équipe d'Azulis Capital le 15 décembre 2011 est l'acte fondateur de sa démarche ESG.

Après 6 années de déploiement, nous pouvons évaluer notre niveau d'engagement et d'intégration des critères ESG dans l'exercice de notre métier d'investisseur.

Selon les standards définis par les PRI et l'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC), les pratiques ESG peuvent être classées selon 3 niveaux :

- **Conforme** : à la réglementation, aux exigences des investisseurs.
- **Acteur** : vise la maîtrise des risques, dialogue avec les Parties Prenantes
- **Leader** : gestion active de l'ESG, recherche d'opportunités, politique de différenciation, intégration des attentes des parties prenantes dans le processus stratégique.

■ **Au niveau de la société de gestion**, selon l'évaluation établie par le cabinet EthiConseil, Azulis Capital a atteint en 5 ans un niveau d'engagement et d'intégration de la démarche ESG que l'on peut qualifier de *Leader*.

ACTIONS ESG SELON LE NIVEAU D'ENGAGEMENT	CONFORME	ACTEUR	LEADER	AZULIS CAPITAL
Au niveau de la société de gestion				
Formalisation d'une politique ou charte ESG	✓	✓	✓	✓
Signature des PRI	✓	✓	✓	✓
Signature iC20 (Transition Énergétique)		✓	✓	✓
Diagnostic ESG de la société de gestion		✓	✓	✓
Formation annuelle des collaborateurs		✓	✓	✓
Nomination d'un collaborateur en charge du pilotage de la démarche ESG	✓	✓	✓	✓
Réalisation d'un bilan carbone/Adhésion à l'iC20 ou à tout autre organisme impliqué dans la transition énergétique			✓	✓
Gestion des impacts environnementaux (tri déchets, consommation énergie, eau, ...)		✓	✓	✓
Réponse aux questionnaires des investisseurs	✓	✓	✓	✓
Reporting ESG volontaire, propre à la société de gestion			✓	✓
Collaboration active à la commission ESG de l'AFIC ou à tout autre organisme promouvant l'ESG/RSE			✓	✓
Notation par un certificateur indépendant			✓	

■ **Au niveau des participations de ses portefeuilles MMF IV et MMF V,**
Azulis Capital en partant d'un niveau d'engagement « Conforme » compte atteindre le niveau « Acteur » en 2019/2020.

ACTIONS ESG/RSE SELON LE NIVEAU D'ENGAGEMENT*	CONFORME	ACTEUR	LEADER	AZULIS CAPITAL*	
Au niveau des participations					
Due diligence ESG au moment de l'investissement	✓	✓	100%	100% Due diligence simplifié	=
Due diligence ESG au moment de la cession			100%	15% du portefeuille	↑
Diagnostic ESG des participations existantes en portefeuille		✓	100%	85% du portefeuille	↑
Mesure de l'empreinte GES	partiel	✓	100%	85% du portefeuille	↑
Accompagnement ESG des participations au cours de la croissance	✓	✓	100%	60% du portefeuille	↑
Reporting d'Azulis intégrant les actions RSE de ses participations		✓	✓	✓	
Rapport intégré financier et extra financier			✓	-	
Notation extra financière			✓	-	
Publication d'un rapport annuel RSE par l'entreprise		✓	100%	20% du portefeuille	=

* Périmètre MMF IV et MMF V à fin 2017.

Au cours de la phase d'analyse d'une opportunité d'investissement, le thème de l'ESG est systématiquement inclus dans les entretiens préliminaires avec le dirigeant ainsi que dans les lettres d'intention, notes d'investissement et pactes d'actionnaires.

Les due diligences ESG pré-acquisition sont réalisées par l'équipe sur la base d'un questionnaire simplifié ou plus approfondi.

L'équipe a conduit des due diligences ESG spécifiques au moment de deux cessions réalisées en 2017. L'équipe compte clairement progresser dans l'avenir.

Une fois l'investissement réalisé, le premier objectif d'Azulis Capital est de faire réaliser, par un cabinet spécialisé, un diagnostic RSE de l'entreprise ainsi qu'une évaluation de l'empreinte GES dans le but :

- > de sensibiliser les dirigeants aux enjeux de la RSE,
- > de faire un état des lieux des forces et faiblesses de l'entreprise en matière RSE,
- > de définir avec le management des axes d'amélioration, fixer des objectifs et formaliser la démarche au niveau de la culture d'entreprise, de l'innovation et des mesures en faveur de la transition énergétique,
- > de développer agilité et flexibilité au sein des organisations, de mobiliser les équipes sur des projets concrets et porteurs de sens,
- > et enfin, de mettre en place des indicateurs afin de mesurer les performances en matière RSE et de rendre compte des progrès réalisés.

Azulis Capital estime que le diagnostic et la mesure de l'empreinte GES sont le **point de départ nécessaire** pour déployer efficacement dans la durée une réelle démarche RSE.

La RSE constitue en effet une base clé du Projet et de la stratégie de développement de toute entreprise au travers de laquelle elle exprime les éléments fondateurs et partagés de ses valeurs humaines et professionnelles, de ses engagements, de sa vision et de sa mission.

L'objectif fixé par Azulis Capital qu'au moins 70% des entreprises des Fonds MMF IV et MMF V aient réalisé un diagnostic RSE et une mesure d'empreinte GES au plus tard au premier trimestre 2017 a été atteint. Ce diagnostic et cette mesure permettent d'engager **un plan d'actions concrètes** privilégiant :

- > un projet global d'entreprise (Mission-Vision-Valeurs),
- > l'évolution de la culture d'entreprise afin de mettre l'humain et le client au centre des projets,
- > l'allègement des *process* de décisions afin de rendre l'organisation de l'entreprise plus flexible et proactive sans sacrifier la rigueur d'analyse et d'actions,
- > l'intégration des nouveaux concepts d'éco-conception et autres innovations propres au secteur,
- > **les économies d'énergie ou d'autres mesures mises en avant lors du diagnostic,**
- > **des actions aux progrès chiffrables engagées en faveur de la transition énergétique.**

2.2

Les actions entreprises en 2016-2017

Nous poursuivons nos efforts sur le déploiement de la démarche ESG/RSE au sein des participations des portefeuilles des Fonds MMF IV et MMF V et nous accroissons la sensibilisation et les actions de nos affiliés en faveur de la transition énergétique.

Le déploiement consiste à poursuivre et à mener à bien les actions suivantes :

Au niveau des affiliés des portefeuilles MMF IV et MMF V

- La réalisation de 3 nouveaux diagnostics RSE par les entreprises CEME, Bioclinic et Destia en 2017 ce qui permettra d'atteindre l'objectif de 85 % des participations ayant réalisé un diagnostic à fin 2017.
- La poursuite de l'accompagnement RSE des entreprises qui ont réalisé leur diagnostic.
- La réalisation de bilans carbone par nos affiliés. En 2014, 2 entreprises sur 13 avaient pris une telle initiative. En 2016, 5 entreprises ont réalisé une mesure de leur empreinte GES. En 2017, nous avons missionné le cabinet **Carbone 4** pour réaliser l'empreinte GES de 5 nouvelles participations. Le taux de couverture de notre portefeuille fin 2017 atteindra 85% en matière de mesure de l'empreinte GES.
- La réalisation d'une ou deux due diligences RSE avant le lancement d'un processus de cession de participation.

Au niveau d'Azulis Capital

- La décision d'Azulis Capital de s'engager plus amplement en faveur de la nécessaire mobilisation des acteurs économiques **en faveur du climat**. Azulis Capital a ainsi signé son adhésion à l'iC20 en janvier 2016 (cf. 2.5). Dans ce cadre, Azulis Capital a fait réaliser des mesures d'empreintes des gaz à effet de serre dans 10 entreprises du portefeuille.
- L'amélioration de notre système de tri des déchets.
- La tenue d'une réunion annuelle afin d'encourager la mobilisation continue de l'ensemble de l'équipe et de prendre en compte les difficultés rencontrées. L'accent en 2017 est mis sur l'engagement de tous sur la transition énergétique. Un séminaire a été organisé avec le cabinet Carbone 4, en présence de toute l'équipe.
- La poursuite de **notre coopération avec l'AFIC** et nos investisseurs. Azulis Capital coordonne la commission ESG en charge de la refonte du Livre Blanc ESG de l'AFIC avec l'appui de PWC.
- Des interventions d'Azulis Capital à des conférences ESG de premier plan.
- La **poursuite de notre partenariat avec l'ADIE**. En 2016 et 2017, nos relations avec les agences régionales de l'ADIE se sont poursuivies dans 6 régions et ont mobilisé un nombre plus important de membres de notre équipe.
- Azulis Capital a déménagé dans de nouveaux locaux en s'engageant avec le bailleur dans une démarche commune d'amélioration des conditions d'exploitation et d'utilisation ce qui devrait avoir un impact à la baisse sur notre empreinte GES.

Exemples d'actions RSE réalisées par des entreprises de nos portefeuilles en 2017

Une mobilisation exemplaire de l'entreprise LV Overseas (LVO) après le passage des ouragans IRMA et MARIA à Saint-Martin en septembre 2017.

Philippe Massot
Président de LVO



L'ouragan IRMA a été d'une extrême violence ravageant les installations logistiques que nous avons dans l'île de Saint-Martin et traumatisant nos équipes locales qui ont perdu nombre de leurs biens. Cette catastrophe a provoqué un choc dans toute l'entreprise et soulevé une profonde volonté de tout entreprendre, quel qu'en fut le coût, pour apporter aide et soutien moral à nos équipes et à la population de Saint-Martin.

L'entreprise a rapidement engagé de nombreuses actions :

- envoi de vivres (nourriture, produits de toilette, piles...), groupes électrogènes et médicaments (doliprane, vitamines),
- collaboration avec nombre d'associations en participant aux collectes et en faisant du fret gratuit en groupage,
- participation aux dons (vêtements, couches, nourriture, eau..) afin d'aider la population locale,
- mise à disposition de l'hôpital de Marseille d'un conteneur et envoi à destination de l'hôpital de Saint-Martin.

Sur place à Saint-Martin, nos collègues ont aidé au nettoyage de l'île, ont prêté leurs camions et véhicules afin de pouvoir secourir les personnes dans le besoin, distribuer des vivres et également dégager les voies de passage pour les secours.

Les différents véhicules ont également été prêtés à la sécurité civile et certains de nos collègues les ont accompagnés dans leurs missions.

Enfin, le rapatriement de certains enfants de collègues a pu être pris en charge par l'entreprise.

Cette catastrophe climatique aura certes des conséquences sur l'activité de notre entreprise en 2017 mais elle aura surtout permis grâce à sa mobilisation de faire œuvre d'une solidarité exemplaire qui a renforcé ses valeurs humaines, sa cohésion et sa réputation. >>>



Les hospitaliers solidaires !

COLLECTE **DONS EN NATURE**
POUR LES VICTIMES
DES OURAGANS
À SAINT-MARTIN

Du 2 octobre au 2 novembre

Nous pouvons venir en aide aux victimes qui ont tout perdu après le passage de l'ouragan Irma sur l'île de Saint-Martin.

Grâce aux partenaires des Cuistots du Cœur, un container de 30 m³ rempli de matériel et de produits de première nécessité sera acheminé jusqu'à l'hôpital de Saint-Martin, accompagné par des bénévoles de l'Association.

Venez déposer vos dons ! Produits de toilette, anti-moustiques, eau minérale, denrées alimentaires non périssables, bâches, etc.)
Liste complète sur intranet

Points de collecte :
| Hôpital Nord : self
| Timone : self
| Conception : self
| Ste Marguerite : pharmacie
| Brochier : hall d'entrée
| PFL : self

Plus d'informations : 06 78 02 10 86
contact@lescuisstotsducoeur.fr



Au niveau d'Azulis Capital

- La mise en place d'une **synthèse d'avancement des chantiers RSE** et d'une analyse de l'évolution des indicateurs RSE (KPI). Une attention toute particulière sera portée sur les indicateurs mesurant l'évolution du climat social et des mesures prises en faveur de la transition énergétique.
- La poursuite de notre **mobilisation à la commission ESG de l'AFIC**.
- La poursuite de notre **partenariat avec l'ADIE** pour la 11^{ème} année consécutive.
- Entreprendre les premières mesures du **risque climatique** qui peut atteindre nos entreprises les plus sensibles. Plan d'actions associé.

Au niveau des affiliés du portefeuille MMF IV et MMF V

- Atteindre 100% des entreprises ayant réalisé un **diagnostic ESG** approfondi.
- Atteindre 100% des entreprises ayant réalisé la **mesure de leur empreinte GES**.
- La réalisation des **premiers rapports annuels RSE** pour 2 nouvelles entreprises de notre portefeuille (Father & Sons, Destia).

Pour Azulis Capital, une «bonne gouvernance» d'entreprise est essentielle pour accompagner le développement et pérenniser la réussite des entreprises dans lesquelles les fonds qu'elle gère sont investis. Elle est essentielle pour renforcer la qualité des relations entretenues avec les investisseurs, les managers et l'ensemble des parties prenantes.

La gouvernance impose de définir, pour la société de gestion d'une part et pour les participations d'autre part, les règles, les *process* de décision, les valeurs ainsi que les principes de bonne conduite et de respect de l'ensemble des parties prenantes.

Par la qualité et la rigueur de ces pratiques, la gouvernance est un facteur de crédibilité, de confiance entre les parties prenantes et un accélérateur de créativité : les règles et principes, une fois arrêtés, facilitent la définition de la stratégie et la mise en œuvre concrète des plans d'actions.

Nous mettons en place, dans chacune des entreprises des portefeuilles que nous gérons, une gouvernance adaptée à leur taille et à leur situation (cf. page 27, les données relatives à la gouvernance).

La gouvernance d'Azulis Capital s'appuie également sur plusieurs structures : Conseil de Surveillance, Comité des Investisseurs, Comité Exécutif, Comité Consultatif, contrôle interne....

Le directoire d'Azulis Capital est composé de 3 membres : Pierre Jourdain, Président du Directoire, Christine Mariette et Yann Collignon, Associés gérants.

<p style="text-align: center;">LE CONSEIL DE SURVEILLANCE composé de personnes reconnues pour leurs compétences, industrielles ou financières. Il est présidé par Monsieur Gilles Auffret, ancien membre du Comité Exécutif de Solvay.</p>	
<p style="text-align: center;">LES COMITÉS DES INVESTISSEURS DES FPCI, MMF IV ET MMF V composés de membres représentant les principaux investisseurs de chacun des FPCI Middle Market Fund. Ils sont présidés par Monsieur Jean-Philippe Burcklen, Head of Lower Mid-Market du Fonds Européen d'Investissement (FEI).</p>	
<p style="text-align: center;">LE COMITÉ EXÉCUTIF composé des Associés de l'équipe d'Azulis Capital.</p>	<p style="text-align: center;">LE COMITÉ CONSULTATIF composé de personnalités issues pour l'essentiel du monde des entreprises et présidé par Monsieur Vincent Mercier, ancien Président du Conseil de Surveillance de Roland Berger Strategy Consultants.</p>
<p style="text-align: center;">LE CONTRÔLE INTERNE ET DÉONTOLOGIE Fonction RCCI assurée par le cabinet 2AM.</p>	<p style="text-align: center;">LES COMMISSAIRES AUX COMPTES PWC, auditeur des FPCI MMF Monsieur Edouard Leduc.</p>

Afin de bien identifier les axes de développement stratégiques possibles pour Azulis Capital à court et moyen terme, une étude approfondie a été réalisée en 2016 avec l'appui de conseils externes. Cette étude a analysé notre positionnement sur le marché du mid-cap, fait le point sur les évolutions de notre environnement concurrentiel, questionné nos investisseurs sur leur vision du marché et leurs attentes. Ces éléments ont nourri une réflexion interne et permis d'avancer sur différents axes et de lancer un certain nombre d'initiatives.

Au niveau des portefeuilles MMF IV et MMF V

Dans la mouvance de la COP 21 et de la nécessaire mobilisation de tous les acteurs économiques en faveur de la Transition Énergétique et Écologique (TEE), Azulis Capital a rejoint en janvier 2016 l'Initiative Carbone 2020 – iC20.

L'iC20 engage les acteurs français du Capital Investissement pour la mesure, la gestion et la réduction des émissions de gaz à effet de serre des sociétés de leur portefeuille.

L'adhésion à cette initiative fait partie d'une démarche plus globale visant à prendre en compte le changement climatique et à apporter notre contribution à la transition énergétique. Quatre objectifs s'imposeront à terme :

- > évaluer et se prémunir des risques associés aux enjeux climatiques des entreprises des portefeuilles,
- > saisir les opportunités associées aux enjeux climatiques,
- > contribuer à la transition énergétique,
- > anticiper les enjeux réglementaires.

De façon très concrète, Azulis Capital à l'instar des autres signataires de l'iC20 a décidé à compter de 2016 :

- > de prendre en compte l'enjeu climatique dans ses *process* d'investissement dans le but d'étendre progressivement la démarche à la plupart des entreprises des portefeuilles MMF IV et MMF V,
- > de mesurer l'empreinte Carbone directe et indirecte (scope 1,2 et 3) de l'ensemble des entreprises de son portefeuille MMF V et partiellement de celles de MMF IV,
- > de sensibiliser les équipes de management aux enjeux climatiques,
- > d'analyser la matérialité des impacts Carbone des entreprises,
- > en fonction des enjeux et du secteur de l'entreprise de procéder au calcul approfondi de l'empreinte Carbone, de l'évolution des risques associés aux enjeux climatiques et de définir un plan d'action de réduction des émissions et d'adaptation au changement climatique,
- > d'inciter les entreprises à développer des innovations et de leur permettre de contribuer à la transition énergétique en fonction de leur *business model*,
- > lors de la cession de la participation, de mettre en avant les progrès réalisés (valorisation des déchets, écoconception...).

La charte d'engagement de l'iC20 est annexée au présent rapport. Cette initiative s'inscrit dans l'esprit de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et plus précisément de l'article 173 de cette même loi visant les investisseurs et sociétés de gestion de portefeuilles.

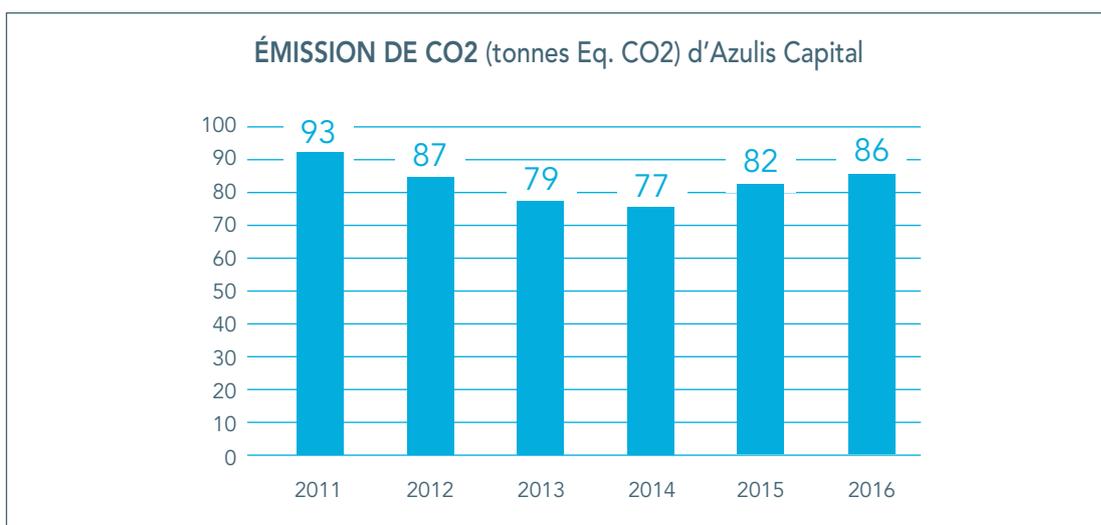
Dans ce cadre, Azulis Capital a procédé, en s'appuyant sur l'expertise de cabinets reconnus (PWC, Carbone 4), à la mesure du bilan carbone de ses affiliés pour mieux appréhender les enjeux climat de ses portefeuilles et élaborer des recommandations visant à réduire l'empreinte carbone.

À fin 2017, 85% des entreprises des portefeuilles MMF IV et MMF V ont établi un bilan Carbone et des GES (scope 1,2 et 3).

Un extrait des KPI « climat » mesurés est présenté dans la partie 3 du rapport.

Soucieux que les enjeux Énergie/Climat et de la TEE soient bien assimilés par les équipes, pour une meilleure mise en pratique, Azulis Capital a organisé en 2017 un séminaire dédié sur ce sujet.

Au niveau d'Azulis Capital



Azulis Capital est attachée à la réduction ou au minimum la stabilisation de sa propre empreinte carbone. Elle a entrepris depuis plusieurs années des actions dans ce sens (bilan CO₂, outil de suivi, sensibilisation des membres de l'équipe).

Le diagramme ci-dessus illustre sur les six dernières années l'impact carbone de l'activité propre d'Azulis Capital. En raison de l'augmentation des déplacements en avion et en train liée à la levée du fonds MMF V, l'empreinte CO₂ d'Azulis Capital s'est légèrement accrue en 2015 et 2016 après cinq années d'amélioration (5% par an depuis 2010).

Notre action sociétale à long terme

Nous sommes convaincus que l'ouverture au monde extérieur et l'interaction avec nos parties prenantes directes, avec des acteurs relevant de l'économie sociale et solidaire, avec des ONG ou des entrepreneurs sociaux et des associations engagées dans le développement durable apportent une richesse humaine et une stimulation créative et constituent une source de performance pour Azulis Capital.

Dans la continuité de notre métier d'investisseur en capital, nous soutenons, depuis 2007, d'une part l'initiative entrepreneuriale à travers un partenariat conclu avec l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) et, d'autre part, la promotion d'artistes contemporains grâce à une action de mécénat.

L'ADIE, fondée en 1989 par Maria Nowak, est une association reconnue d'utilité publique qui aide, grâce au microcrédit, les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique, à créer leur entreprise. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'ADIE accompagne les porteurs de projets afin de les soutenir pour le lancement de leur micro-entreprise et contribuer à assurer leur pérennité.

L'ADIE a attribué à ce jour **plus de 186 000 microcrédits**, participant ainsi à la création de plus de 136 000 entreprises, avec un taux de pérennité de 74% et un taux d'insertion des personnes financées de 84% après deux ans. L'ADIE est présidée, depuis septembre 2016, par Frédéric Lavenir.

L'apport d'Azulis Capital se traduit par un engagement financier et une disponibilité mise au service d'entrepreneurs et de créateurs.

Azulis Capital est partenaire du concours Créadie récompensant chaque année des créateurs financés par l'ADIE dans les domaines suivants :

- > Développement économique
- > Développement durable
- > Développement humain

Entre 2016 et 2017, le soutien d'Azulis Capital aura permis d'accompagner 28 personnes dans leurs projets entrepreneuriaux, de créer 36 emplois et, par ailleurs, de récompenser 28 créateurs Adie dans le cadre du concours Créadie (à l'échelle régionale et nationale).

Le soutien d'Azulis Capital a ainsi permis sur la période (2007-2016) :

- > **L'accompagnement de 197 micro-entrepreneurs.**
- > **La création de 248 emplois.**

En 2015, Azulis Capital et l'ADIE ont renforcé leur partenariat en étendant le concours Créadie au niveau régional afin de récompenser plus de créateurs de micro-projets et de contribuer à l'essor des implantations régionales de l'ADIE. Six régions avaient été sélectionnées : Ile-de-France, Grand-Est, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Occitanie, Pays-de-la-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2016/2017, l'expérience s'est poursuivie dans ces 6 régions. Notre objectif est de mobiliser, outre un plus grand nombre de membres de l'équipe d'Azulis Capital, des entrepreneurs affiliés, afin de favoriser les relations de l'ADIE avec le tissu local des PME.

En 2017, les nouvelles régions bénéficiaires retenues sont : les Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Pays-de-la-Loire, Occitanie, Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que des territoires d'outre-mer (Guyane, Martinique, Guadeloupe).

Forte de cette riche expérience, Azulis Capital s'engage à inciter les entreprises des portefeuilles des Fonds gérés, à poursuivre ou à développer une démarche sociétale sur leur territoire d'activité.

3. CONSOLIDATION DES DONNÉES EXTRA FINANCIÈRES ESG DES PORTEFEUILLES MMF IV ET MMF V

3.1

Méthodologie périmètre

Périmètre

Nous réalisons, pour la quatrième année, une consolidation des critères ESG sur 100% des portefeuilles MMF IV et V au 31 décembre 2016 (13 participations) soit :

MMF IV

- > Bioclinic
- > Ceme
- > Father & Sons
- > Financière Goa
- > Holweg Weber
- > Ital Express
- > LV Overseas
- > Mademoiselle Desserts
- > Store Novation

MMF V

- > Destia
- > la Boutique Officielle
- > Marcel & Fils
- > Vivalto Vie

Les critères font référence aux données collectées des années 2012 à 2016.

Le périmètre des portefeuilles a évolué de la façon suivante en 2016 :

- > Entreprises sortantes (MMF IV) : Inicéa, Lagarrigue
- > **Entreprises entrantes (MMF V) : Destia, La Boutique Officielle**

Référentiel

La grille regroupe 79 indicateurs répartis en 4 catégories :

- > Données économiques
- > Social
- > Gouvernance
- > Environnemental

Les indicateurs recouvrent les principaux enjeux de l'ESG. La grille de critères extra financiers a été élaborée par Azulis Capital par référence, notamment, aux grilles de reporting ESG que nous ont adressées certains de nos investisseurs ainsi qu'une préconisation des PRI et de l'AFIC.

Cette grille intègre également d'autres référentiels : Grenelle II, GRI, norme ISO 26000 et loi NRE 2001.

L'objectif, sous l'égide de l'AFIC, est de définir à terme une base commune des critères ESG commune à tous les investisseurs et sociétés de gestion.

Néanmoins, afin d'affiner l'analyse de l'empreinte sociale des entreprises de son portefeuille et en relation avec les recherches menées par certaines entreprises très engagées en RSE, Azulis Capital a intégré de nouveaux critères : les coefficients multiplicateurs des salaires et des niveaux hiérarchiques.

Contrôle et validation des données

Une vérification interne a été mise en place par Azulis Capital avec l'appui des directeurs financiers des participations pour valider la cohérence des données.

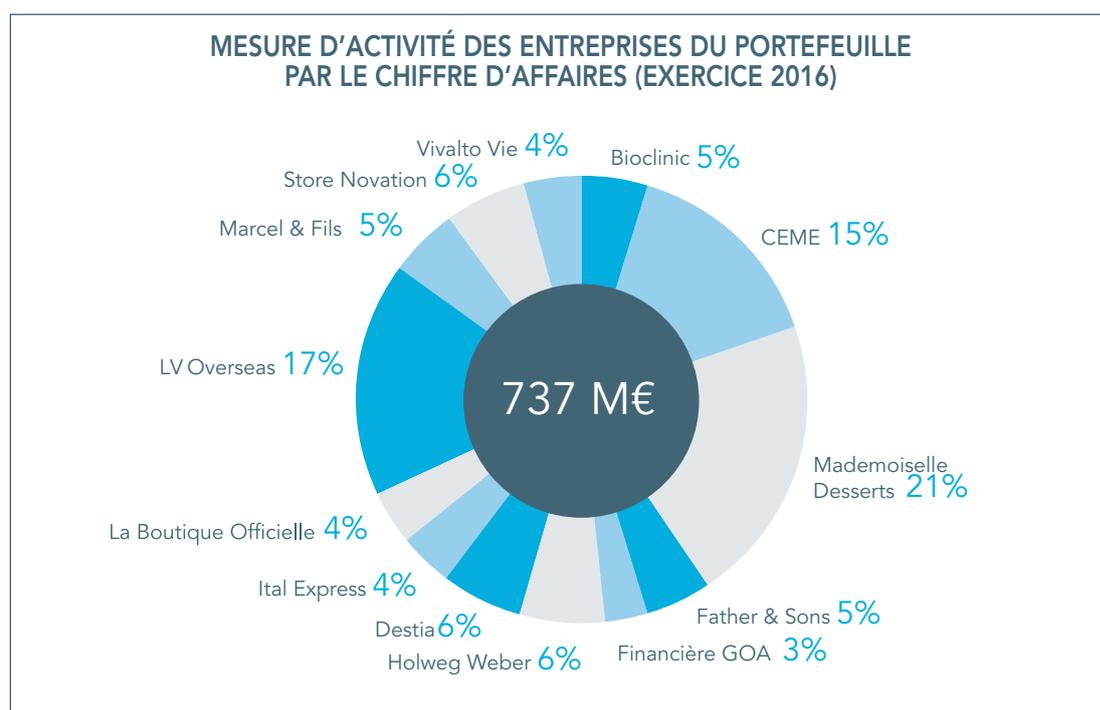
3.2

Présentation des données consolidées 2016 et de leur évolution depuis 2012

Cette présentation ESG consolidée constitue un outil de mesure de l'état d'avancement des entreprises dans leur démarche RSE/ESG, des actions, des progrès et/ou difficultés réalisés au cours d'une période de 5 années.

Données économiques relatives aux entreprises des Fonds MMF IV et MMF V

- Une présence économique de nos entreprises affiliées répartie sur l'ensemble du territoire français



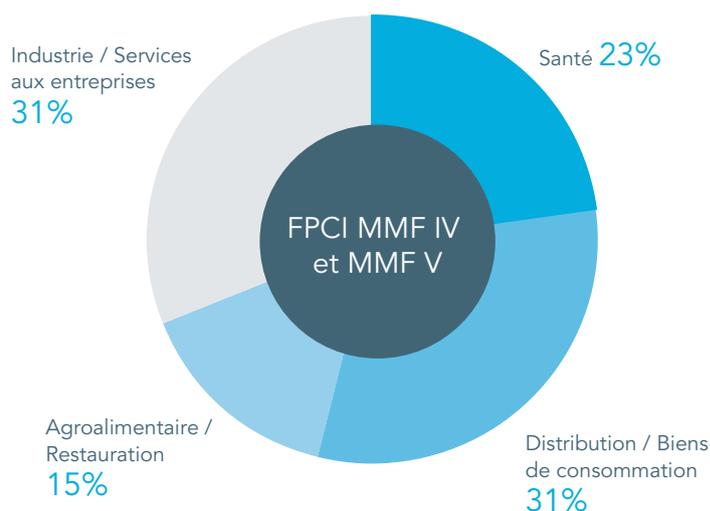
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES INVESTISSEMENTS DES FONDS MMF IV ET MMF V GÉRÉS PAR AZULIS CAPITAL

N°	Investissements FPCI MMF IV, V	Départements
1	Bioclinic	75/78/92/94/95
2	Marcel & Fils	13
3	Ceme	03/17/44/69/71
4	Mademoiselle Desserts	78/24/22/29/42/UK
5	Father & Sons	National (siège national : 92)
6	Financière Goa (Rossignol)	53
7	Holweg Weber	67/USA/Allemagne/Espagne
8	LBO	69
9	Ital Express	51
10	Destia	45
11	LV Overseas	33/76
12	Vivalto Vie	Régional (quart nord-ouest)
13	Store Novation	95/59



● Nouvelles implantations du portefeuille d'Azulis Capital en 2016.

RÉPARTITION SECTORIELLE DES INVESTISSEMENTS DES FONDS MMF IV ET MMF V (EN NOMBRE)

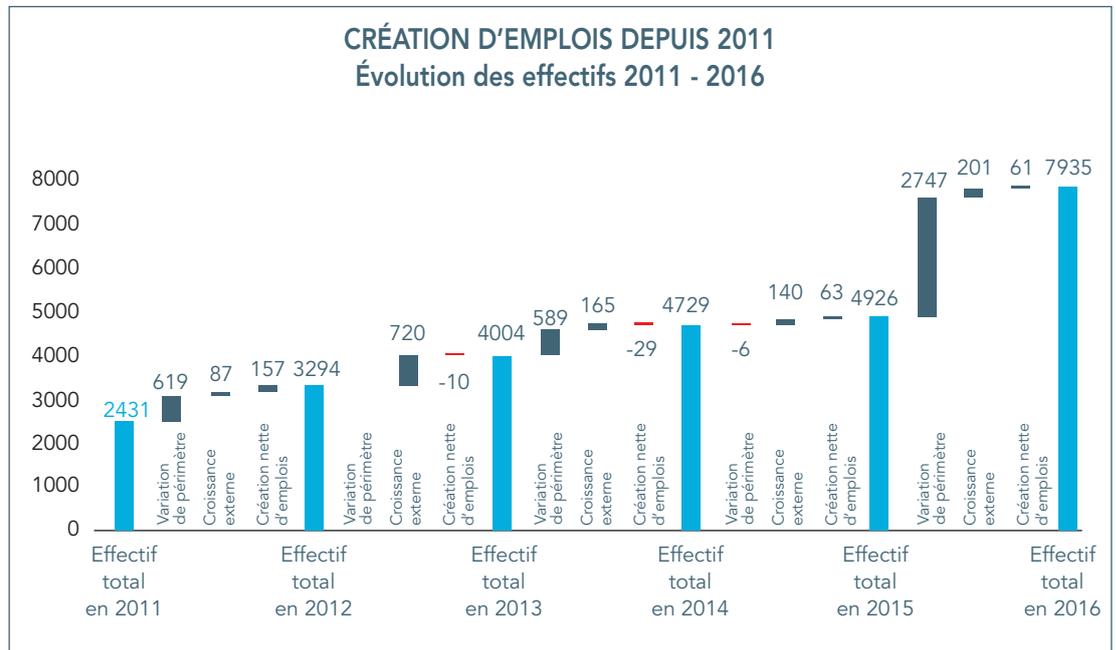


■ Soutenir les entreprises dans leur développement international

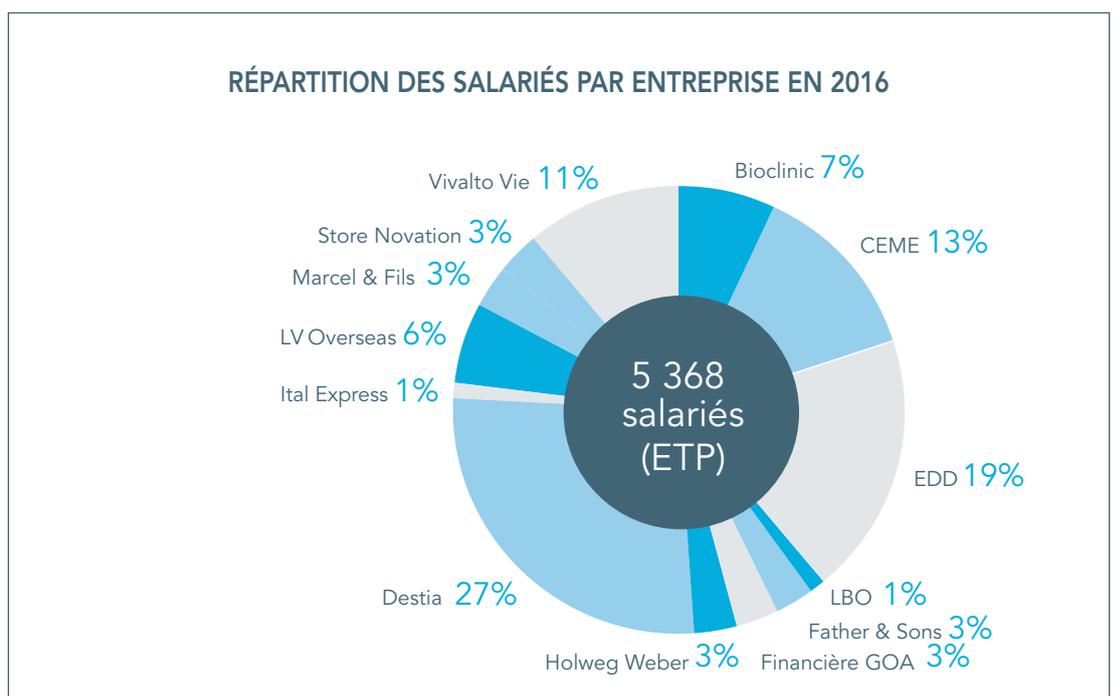
POINTS D'ATTENTION	ÉTAT DES LIEUX	ÉVOLUTION 2015-2016
Exportations en 2016	8 sur 13 entreprises exportatrices soit 62% du portefeuille Les entreprises non exportatrices sont des entreprises des secteurs des services et de la santé	=
	16% du CA cumulé de ces 8 entreprises est réalisé à l'export, en baisse par rapport à 2015 (23% du CA en 2015)	↓

Données sociales

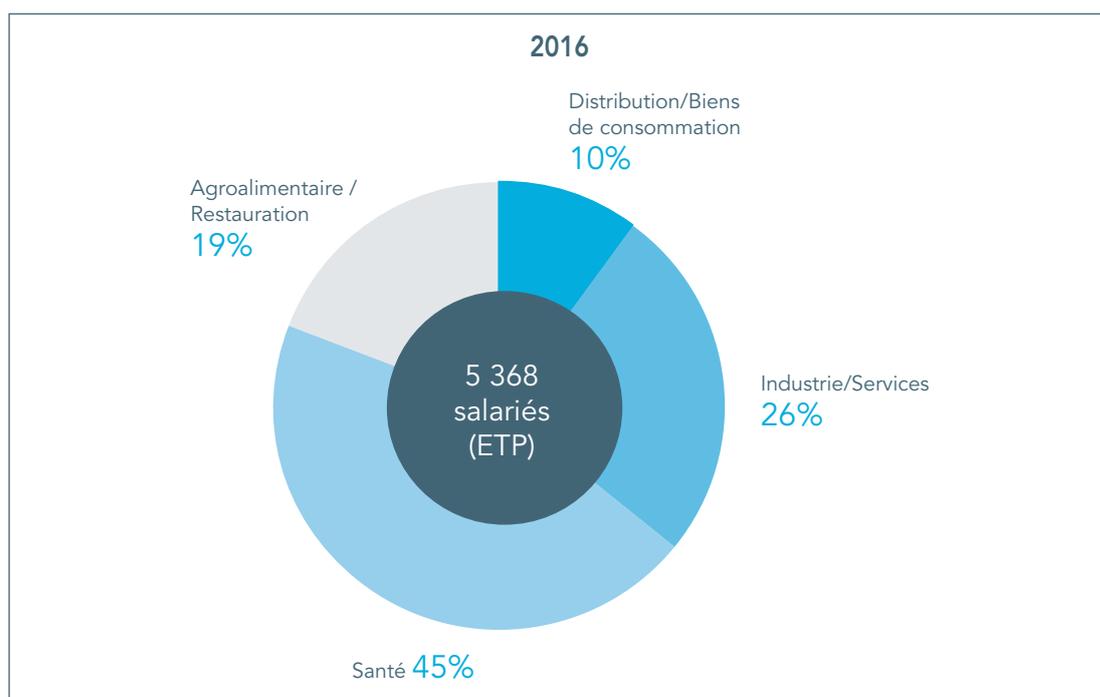
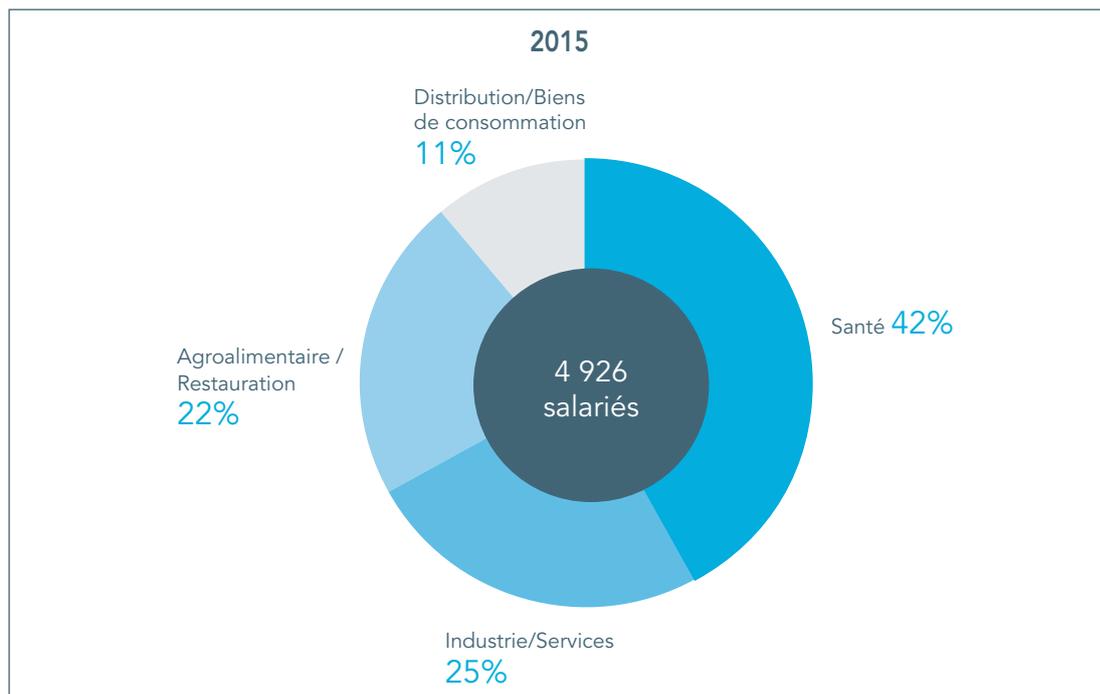
■ **Soutenir l'emploi : 242 emplois créés entre 2011 et 2016 (dont 61 en 2016) dans une période économique globalement peu porteuse.**



On remarque une création nette d'emplois de 242 entre 2011 et 2016, et ce, dans une période économique peu favorable à l'emploi. Les bons élèves de la création d'emploi entre 2015 et 2016 sont les entreprises des secteurs de la distribution grand public et de l'agro-industrie.



■ Répartition sectorielle des investissements des Fonds MMF IV et MMF V en nombre de salariés en 2015 et 2016.

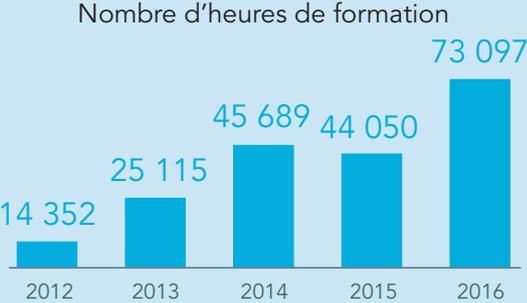
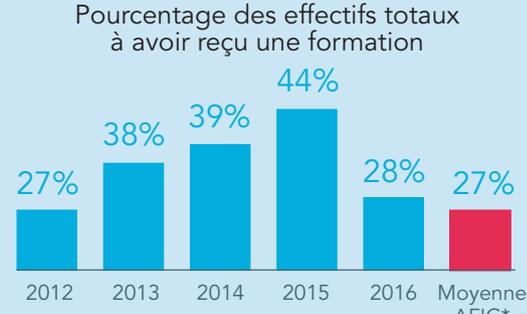
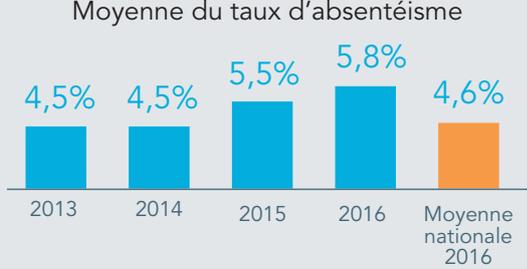
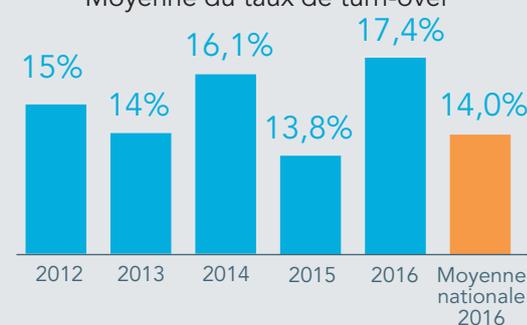


On constate l'évolution du poids du secteur santé en termes de salariés (45% des salariés des fonds MMF IV et MMF V contre 42% en 2015). Cette évolution est due principalement à l'entrée de Destia* en 2016 dans le portefeuille de MMF V.

Le suivi de l'évolution des données et du climat social du secteur santé constituera par conséquent un point de vigilance tout particulier.

*compte tenu de l'écart important entre salariés totaux et ETP de l'entreprise Destia, nous présentons ces diagrammes en nombre de salariés ETP afin d'apporter une lecture comparative plus homogène avec les autres entreprises.

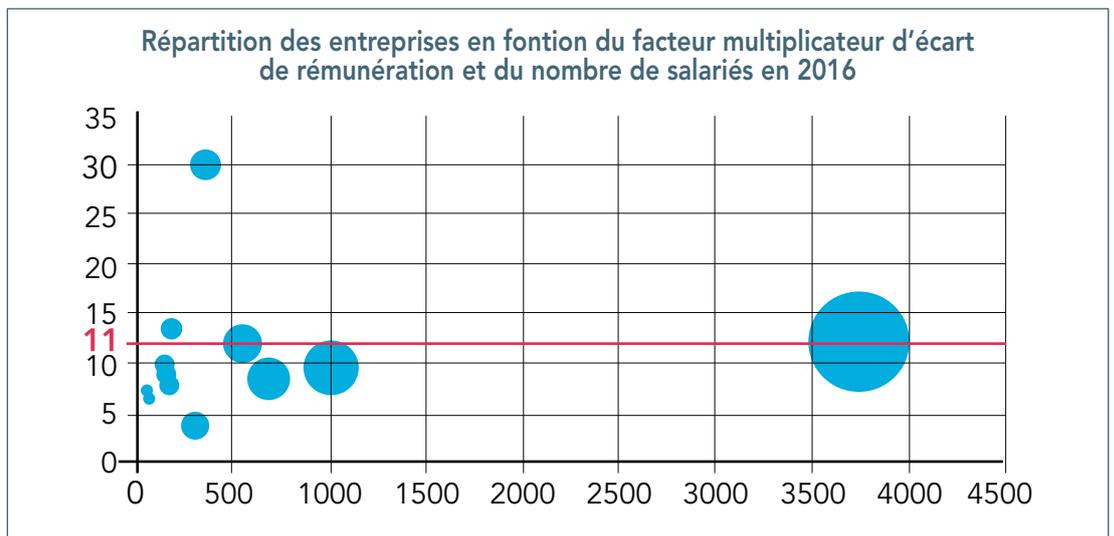
■ Pratiquer une gestion responsable des ressources humaines, accroître la qualité du lien social, favoriser le dialogue, l'égalité Hommes-Femmes, prendre soin du développement humain.

POINTS D'ATTENTION	ÉTAT DES LIEUX
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Employabilité</p> <p>Développement de la formation</p> 	<p>Nombre d'heures de formation</p>  <p>Pourcentage des effectifs totaux à avoir reçu une formation</p>  <p>*Source : Rapport Annuel ESG de l'AFIC</p> <ul style="list-style-type: none"> > Le nombre d'heures de formation a fortement augmenté en raison de l'ajout de Destia dans le portefeuille avec 34 846 heures de formation dispensées. > La baisse du pourcentage des effectifs à avoir reçu une formation s'explique par la sortie d'Incea du portefeuille (taux élevé de formation) et l'entrée de La Boutique Officielle dans le périmètre de consolidation qui n'a pas engagé de programme de formation structuré, et ce conjuguée à la baisse sensible des effectifs formés chez Bioclinic.
<p>L'absentéisme</p>  <p>Le turn-over</p> 	<p>Moyenne du taux d'absentéisme</p>  <p>Moyenne du taux de turn-over</p>  <ul style="list-style-type: none"> > L'augmentation des taux d'absentéisme et de turn-over moyen en 2016 s'explique par l'augmentation du poids relatif du secteur de la santé qui souffre structurellement de taux d'absentéisme et de turn-over élevés et supérieurs à la moyenne nationale. (source : étude de Hay Group en partenariat avec le Centre for Economics and Business Research, 2015). Cette évolution structurelle de notre portefeuille entraînant une dégradation de certains critères sociaux nécessitera une vigilance accrue et des actions spécifiques.

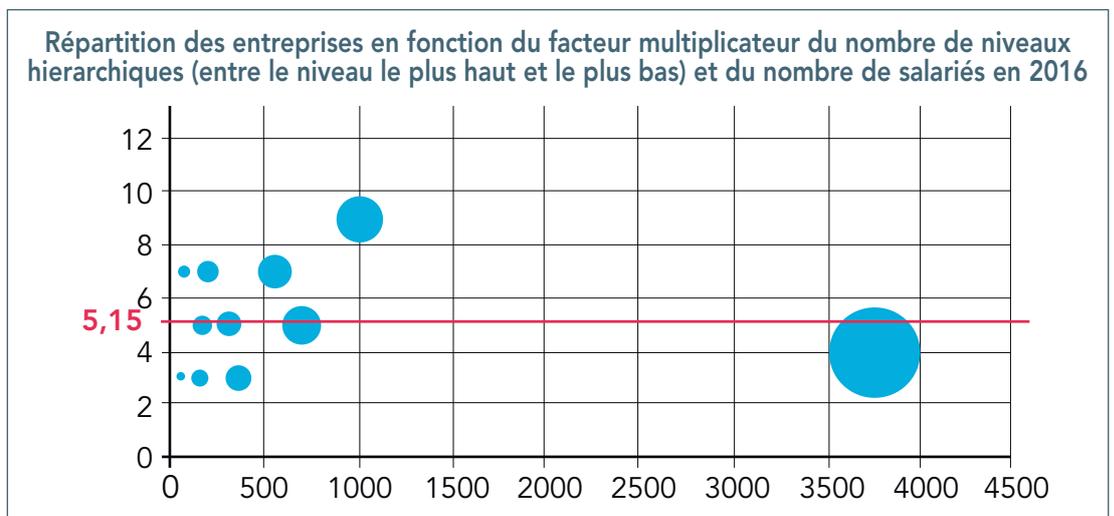
	POINTS D'ATTENTION	ÉTAT DES LIEUX														
Employabilité	Mise en place d'une politique de non discrimination et de diversité formalisée ↑	> 8 entreprises sur 13 ont formalisé une telle politique, contre une seule en 2015.														
Diversité / lutte contre les discriminations	Insertion de travailleurs handicapés ↓	<p>> 2,4% des effectifs en 2016, soit 183 travailleurs handicapés contre 3,14% en 2015. Ce chiffre est aussi à comparer avec la moyenne nationale qui s'élevait à 3,1% (2012 source agefiph).</p> <p>> La baisse de la part des effectifs handicapés entre 2015 et 2016 s'explique par la sortie de Laguarigue et d'Inicea du périmètre de consolidation avec respectivement 3,9% et 3,7% de travailleurs handicapés et l'entrée de Destia et La Boutique Officielle avec respectivement 1,5% et 2% de travailleurs handicapés.</p> <p>Pourcentage de travailleurs handicapés</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2012</td> <td>1,40%</td> </tr> <tr> <td>2013</td> <td>2,66%</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>2,69%</td> </tr> <tr> <td>2015</td> <td>3,14%</td> </tr> <tr> <td>2016</td> <td>2,40%</td> </tr> <tr> <td>Moyenne nationale</td> <td>3,10%</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Pourcentage	2012	1,40%	2013	2,66%	2014	2,69%	2015	3,14%	2016	2,40%	Moyenne nationale	3,10%
	Année	Pourcentage														
2012	1,40%															
2013	2,66%															
2014	2,69%															
2015	3,14%															
2016	2,40%															
Moyenne nationale	3,10%															
Répartition des effectifs hommes/femmes ↑	<p>> 72% des effectifs totaux des entreprises affiliées sont des femmes contre 53% en 2015.</p> <p>> Cette augmentation de la part des femmes dans les effectifs s'explique par l'augmentation du poids relatif du secteur de la santé dans le portefeuille d'Azulis Capital et surtout par l'ajout de Destia dont l'effectif est majoritairement féminin.</p> <p>Pourcentage de femmes</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2012</td> <td>46,22%</td> </tr> <tr> <td>2013</td> <td>53,72%</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>46,41%</td> </tr> <tr> <td>2015</td> <td>53,26%</td> </tr> <tr> <td>2016</td> <td>72,15%</td> </tr> <tr> <td>Moyenne AFIC*</td> <td>35,00%</td> </tr> </tbody> </table> <p>*Source : Rapport annuel ESG de l'AFIC</p> <p>> 38% des entreprises ont intégré une femme dans leur directoire.</p> <p>> 10% des effectifs des comités de direction sont des femmes contre 10% selon la moyenne AFIC et 9% en 2015.</p>	Année	Pourcentage	2012	46,22%	2013	53,72%	2014	46,41%	2015	53,26%	2016	72,15%	Moyenne AFIC*	35,00%	
Année	Pourcentage															
2012	46,22%															
2013	53,72%															
2014	46,41%															
2015	53,26%															
2016	72,15%															
Moyenne AFIC*	35,00%															

POINTS D'ATTENTION		ÉTAT DES LIEUX
Partage de la création de valeur	Mise en place d'une politique d'intéressement (y compris actionnarial)	<p>> 8 entreprises sur 13 soit 62% des entreprises du portefeuille ont mis en place une politique d'intéressement salarial.</p> <p>Politique d'intéressement salarial</p> <p>62% 19%</p> <p>Pourcentage Azulis 2016 Moyenne AFIC*</p> <p>*Source : Rapport Annuel ESG de l'AFIC</p>
	=	

Les entreprises des portefeuilles MMF IV et MMF V ont été créatrices d'emplois, 61 en 2016 et 242 sur les 5 dernières années. La mise en place d'une politique d'intéressement est effective chez les 2/3 de nos affiliés et se situe très au-delà de la moyenne relevée dans la profession du Private Equity.



Le facteur multiplicateur d'écart de rémunération est égal au rapport entre le salaire le plus élevé et le moins élevé.



Des facteurs multiplicateurs d'écart de rémunération et du nombre de niveaux hiérarchiques élevés sont des facteurs reconnus de dégradation du climat social des entreprises (facteur 12 en écart de rémunération et facteur 10 en nombre de niveaux hiérarchiques).

Les diagrammes ci-dessus montrent qu'une entreprise de notre portefeuille (sur 13) présente des facteurs multiplicateurs élevés incitant à une vigilance accrue sur l'évolution du climat social de cette entreprise.

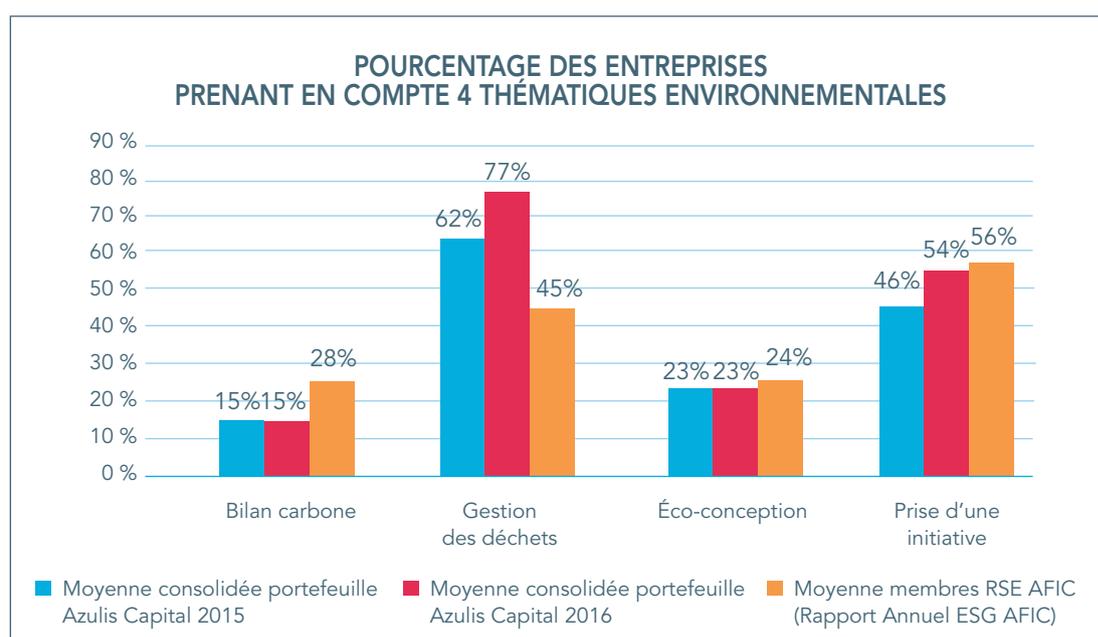
L'amélioration du climat social est un objectif clé de la RSE, aussi serons-nous particulièrement vigilants sur l'évolution des critères tels que la formation, l'emploi des travailleurs handicapés, les taux d'absentéisme et le turn-over qui sont structurellement élevés dans le secteur de la santé qui est devenu le secteur prédominant de notre portefeuille en nombre de salariés.

Données Environnementales

■ Sensibiliser les entreprises à leur impact environnemental et à leur consommation de ressources naturelles, préserver, respecter notre écosphère.

POINTS D'ATTENTION	ÉTAT DES LIEUX	ÉVOLUTION 2015-2016
Impact environnemental des sociétés en portefeuille	<ul style="list-style-type: none"> > 7 entreprises sur 13 (54%) ont mis en œuvre au moins une initiative visant à réduire leur empreinte environnementale au cours des 3 dernières années (hors gestion des déchets). Contre 6/13 en 2015. > 6 entreprises sur 13 (46%) ont réalisé un Bilan carbone à fin 2016. > 3 entreprises sur 13 (23%) se sont engagées dans une démarche d'écoconception. > 10 entreprises sur 13 (77%) utilisent d'autres sources d'énergie que l'électricité : <ul style="list-style-type: none"> - 3 entreprises utilisent du gaz, - les autres ne le précisent pas. 	<p>↑</p> <p>=</p> <p>=</p> <p>↑</p>

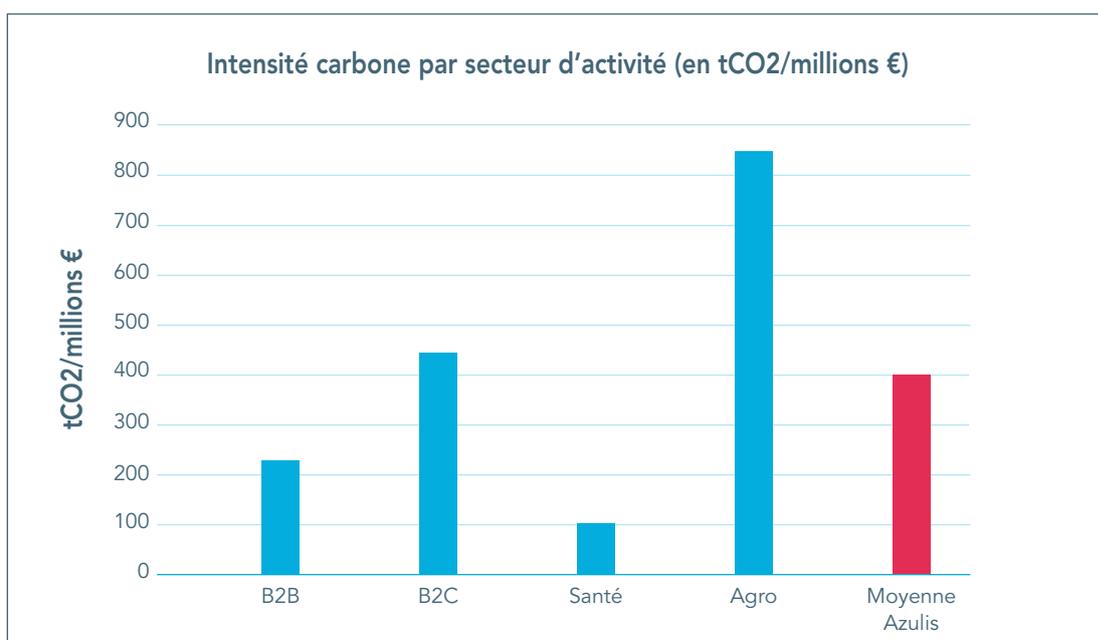
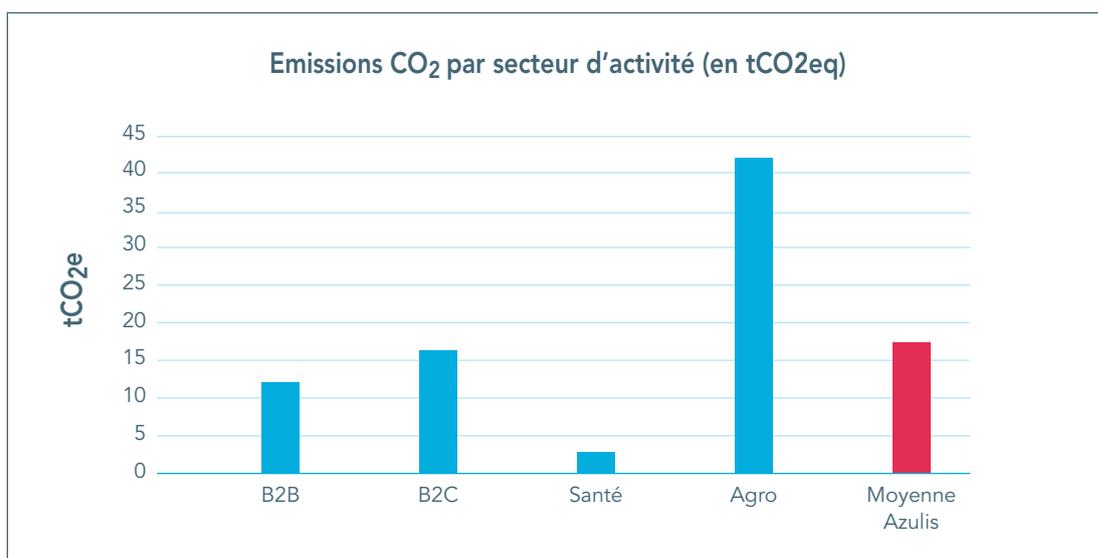
*source : Association Bilan Carbone



L'impact environnemental des sociétés en portefeuille s'est amélioré en 2016 comparativement à 2015. Cela s'explique notamment par les efforts consentis par les participations d'Azulis Capital en matière de prise d'initiatives visant à réduire leur empreinte environnementale, mais également par une meilleure gestion des déchets (augmentation de l'ordre de 15% en un an).

La prise en compte des sujets environnementaux par les entreprises de nos portefeuilles se situe globalement dans la moyenne relevée par l'AFIC (rapport ESG consolidé AFIC, 2016).

Tel que mentionné dans le paragraphe 2.5, notre engagement à l'ic20 nous a conduit à réaliser en 2016 et en 2017 une évaluation de l'empreinte carbone de 10 entreprises du portefeuille MMF IV et MMF V. Ces 10 entreprises ont été choisies dans les 4 secteurs d'investissement d'Azulis Capital (la santé, la distribution, B2C l'agro-industrie et les services aux entreprises/B2B).



L'analyse révèle que les entreprises de l'agro-industrie et dans une moindre mesure celles développant des activités commerciales d'achats et revente de produits B2C ont une intensité carbone supérieure à celles œuvrant dans les secteurs de la distribution B2B et de la santé.

La part des émissions de ces entreprises est essentiellement indirecte (87% en moyenne sur le scope3). Elles sont issues en grande majorité de la *supply chain* amont des entreprises étudiées ce qui limite les leviers d'actions immédiats pour réduire les émissions constatées.

Azulis Capital s'engage à suivre dans la durée l'évolution de KPI Climat adaptés selon les métiers des entreprises et de fixer des objectifs à 3 ans d'amélioration de ces KPI.

Données sociétales

■ Soutenir l'engagement sociétal des entreprises, coopérer au bien commun.

POINTS D'ATTENTION	ÉTAT DES LIEUX	ÉVOLUTION 2015-2016
Réalisation par les entreprises d'un rapport « RSE »	> 3 entreprises ont réalisé un rapport « RSE » contre 2 en 2015.	
Soutien à des projets associatifs - Mécénat	> 6 entreprises sur 13 (46%) ont entrepris des initiatives de nature sociétale, comme en 2015.	=

L'engagement sociétal des entreprises du portefeuille a évolué en raison de l'entrée de Destia et La Boutique Officielle dans le périmètre du Fonds MMF V. Nous allons poursuivre nos actions de sensibilisation en nous appuyant notamment sur notre propre engagement envers l'ADIE.

Gouvernance

■ Veiller aux meilleures pratiques de gouvernance.

POINTS D'ATTENTION	ÉTAT DES LIEUX	ÉVOLUTION 2015-2016
Existence d'un code de gouvernance ou d'une charte éthique	> 5 entreprises sur 13 (38%) comme en 2015.	=
Présence d'au moins un membre indépendant au sein du conseil d'administration ou de surveillance	> 7 entreprises sur 13 (54%) contre 6/13 en 2015.	↑
Présence d'un conseil de surveillance	<ul style="list-style-type: none"> > 13 entreprises sur 13 (100%) ont un conseil de surveillance. > 9 entreprises sur 13 ont au moins une femme parmi les membres de leur conseil de surveillance, soit 69% des entreprises du portefeuille. > Parmi les conseils de surveillance et comité stratégique des 13 entreprises du Fonds, 20% des membres sont des femmes contre 21% en 2015. 33,3% des membres des conseils d'administration des entreprises du CAC 40 sont des femmes (Ethic&Boards, 2015). 	<ul style="list-style-type: none"> ↑ ↑
Désignation au sein de l'entreprise d'une personne responsable des questions ESG/RSE	> 7 entreprises sur 13 ont ainsi formalisé leur démarche RSE contre 6 entreprises sur 13 en 2015.	↑

L'engagement RSE des entreprises de notre portefeuille a globalement progressé en 2016. Toutefois, si plus de la moitié des entreprises affiliées ont formalisé une démarche RSE, seulement 3 sur 13 ont publié un rapport annuel RSE autonome (2 sur 13 en 2015).

Nous poursuivons nos actions de sensibilisation et de responsabilisation au regard des enjeux ESG.

L'objectif d'Azulis Capital serait que l'ensemble des entreprises de son portefeuille soit en mesure de publier de façon autonome leur propre rapport ESG annuel et ce, 3 à 4 ans après avoir initié une démarche RSE.

RAPPORT
ESG 2016-2017

ANNEXES

- > La charte d'Azulis Capital
- > iC20

La Charte Azulis Capital

L'ambition d'Azulis Capital est de contribuer, en investisseur et partenaire responsable, au développement pérenne de PME françaises et de créer de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes par l'obtention de performances financières et extra-financières.

La mission, les valeurs et les engagements énoncés dans la Charte d'Azulis Capital constituent les principes fondateurs de son équipe. Ils guident son action quotidienne et s'expriment au travers de pratiques d'investisseur et de partenaire responsable. Azulis Capital s'efforce d'intégrer au mieux les préoccupations et les attentes des femmes et des hommes qui travaillent au sein des entreprises affiliées et de leur environnement, ceci en respectant des principes de bonne gouvernance et d'éthique.

Par son adhésion, début 2012, aux Principes pour l'Investissement Responsable « PRI » promus par les Nations Unies, l'équipe a souhaité affirmer ses convictions.

NOTRE MISSION

Notre objectif est de gérer avec intégrité et loyauté les capitaux qui nous sont confiés par nos souscripteurs, avec l'objectif de leur offrir un rendement qui soit conforme à leurs attentes, tout en satisfaisant à des exigences en matière de développement économique, environnemental et social durable.

Notre ambition est de participer activement au développement des PME françaises, créatrices de richesses et d'emplois, en leur apportant les ressources financières nécessaires pour progresser dans un monde ouvert, en soutenant leurs dirigeants lors du déploiement de projets associés aux principes de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

Nous visons également à préserver et pérenniser le socle du tissu économique que constituent les PME françaises. Nous proposons à leurs actionnaires des solutions de transmission pérennes, en accompagnant des équipes de management motivées par la reprise de leur entreprise et désireuses de participer à l'accroissement de sa valeur économique et extra-économique.

NOS VALEURS

Azulis Capital s'attache depuis sa création à exercer son métier d'investisseur avec professionnalisme et responsabilité, en veillant au bon équilibre des intérêts des actionnaires qu'elle représente avec ceux du management et des autres parties prenantes.

Garants de la réputation d'Azulis Capital, nous veillons à mettre notre longue expérience du métier d'investisseur et nos compétences sectorielles au service des entreprises que nous accompagnons. Nous privilégions des stratégies de croissance, interne et externe, visant à renforcer les positions des entreprises sur leurs marchés et susceptibles de leur donner une dimension plus internationale. Nous limitons l'effet de levier de la dette dans les montages financiers que nous mettons en place afin de préserver la flexibilité et les capacités de développement de l'entreprise.

Azulis Capital fait totalement sienne l'exigence de respecter des principes d'éthique au travers d'actions et de conduites justes en bâtissant des relations de confiance, de respect et de transparence dans les partenariats qu'elle met en place avec les entreprises et l'ensemble des parties prenantes.

Nous veillons à associer les salariés de l'entreprise affiliée au développement et à la création de valeur, en favorisant la mise en place de dispositifs de participation et d'intéressement aux résultats de l'entreprise.

Enfin, nous sommes convaincus, au sein d'Azulis Capital, que le métier d'investisseur en capital est un travail d'équipe. Toutes nos décisions d'investissements sont prises de manière collégiale et solidaire et nous veillons à ce que chacun des membres de l'équipe d'Azulis Capital puisse s'épanouir dans l'exercice de son métier.

NOS ENGAGEMENTS

Conscients de notre rôle d'actionnaire professionnel et de nos responsabilités vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes, nous affirmons les engagements suivants :

Vis-à-vis de nos investisseurs

- Nous nous engageons à privilégier l'intérêt de nos investisseurs et à les traiter selon des principes d'équité et d'égalité. Nous exerçons notre métier en totale indépendance et transparence.
- Nous nous engageons à respecter la politique d'investissement affichée dans les règlements de nos Fonds et à retenir des critères d'investissement socialement responsable dans la recherche et la sélection de nos investissements.
- Nous remplissons toutes les obligations applicables en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Lors de l'acquisition et de la cession d'une entreprise, nous nous assurons que l'ensemble des parties prenantes respecte les obligations et les lois applicables en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
- Nous nous interdisons d'investir dans des secteurs dits « sensibles » (tels que les jeux d'argent, la production ou la commercialisation d'armes...).
- Nous nous engageons à appliquer avec transparence et objectivité les meilleurs standards en matière de reporting auprès de nos investisseurs et à intégrer les aspects ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans les rapports annuels des Fonds que nous gérons.

Vis-à-vis de nos entreprises affiliées

- Nous encourageons les entreprises dans lesquelles nous investissons à améliorer la prise en compte des critères RSE, en réalisant un « état des lieux de l'entreprise », puis en définissant avec le management les axes d'amélioration prioritaires et, enfin, en suivant les progrès réalisés.
- Nous veillons à ce que l'entreprise respecte l'ensemble des normes et réglementations nationales et internationales (en matière environnementale notamment).

- Nous nous engageons à participer activement à la croissance et à la valorisation des entreprises dans lesquelles nous investissons en prenant en compte des critères tant financiers qu'extra-financiers.
- Nous respectons la confidentialité des informations portées à notre connaissance.
- Nous nous engageons à faire progresser les participations des Fonds gérés vers de meilleures pratiques sociales et de respect de la personne humaine (sécurité des personnes, parité homme/femme, lutte contre les discriminations, prise en compte de la diversité, formation,...) et à promouvoir l'association la plus large possible des salariés aux fruits du développement de l'entreprise.

Vis-à-vis des collaborateurs d'Azulis Capital

- Nous nous efforçons de créer un environnement de travail épanouissant pour l'ensemble de nos collaborateurs, en instaurant un esprit d'équipe et de convivialité. Nous privilégions le travail en équipe et la transparence dans la communication interne d'informations.
- Nous créons les conditions d'une implication forte de chacun (collégialité au niveau des décisions, responsabilisation sur des travaux d'utilité collective) et de participation à la bonne administration de la société de gestion (dispositif d'intéressement, actionnariat).

Vis-à-vis de la Société

- Dans la continuité de notre métier d'investisseur en capital, nous soutenons l'initiative entrepreneuriale en partenariat avec une association relevant de l'économie sociale et solidaire et des initiatives artistiques dans le cadre d'une action de mécénat.
- Nous veillons à réduire notre propre empreinte écologique en étant vigilants sur nos consommations de ressources non renouvelables et encourageons nos partenaires à adopter la même approche.



L'engagement des acteurs français du Capital Investissement pour la mesure, la gestion et la réduction des émissions de gaz à effet de serre des sociétés de leur portefeuille.

LES ACTEURS DE LA CROISSANCE DES PME ET ETI FRANÇAISES S'ENGAGENT DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La prise en compte du développement durable s'est imposée, depuis plusieurs années, comme une composante incontournable des politiques d'investissement des acteurs du Capital Investissement français. Les démarches ESG (Environnement-Social-Gouvernance) mises en œuvre, de façon concrète, dans l'exercice de leur métier d'actionnaire sont aujourd'hui largement répandues.

La signature d'engagements volontaires en France, comme la charte d'engagements des investisseurs pour la croissance, ou sur le plan international, celle des PRI (Principes de l'Investissement Responsable), réunit chaque année un nombre croissant de sociétés de gestion (plus de 80 à date en France). La publication en 2015 du second rapport annuel ESG de l'AFIC démontre la volonté de ces acteurs de rendre compte publiquement de leurs engagements.

Soucieux d'aller plus loin sur un des enjeux majeurs du développement durable, cinq sociétés de Capital Investissement, membres de l'AFIC (Apax Partners, Ardian, Eurazeo, LBO France, et PAI Partners) ont décidé de fonder, avec le support méthodologique de PwC, l'**iC20 - « Initiative Carbone 2020 »**.

Conscients de leur responsabilité d'actionnaire, les signataires de l'**iC20** ont décidé de se mobiliser sur ces questions afin de contribuer, à leur niveau, à l'objectif de la COP21 de limiter le réchauffement climatique à deux degrés.

Ils reconnaissent ainsi que le changement climatique aura des effets significatifs sur l'économie mondiale, les sociétés humaines et les écosystèmes. Ils considèrent que ces conséquences généreront des risques et des opportunités pour les entreprises dans lesquelles ils investissent.

Les signataires de l'**iC20** lancent ainsi une démarche de long terme visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre des entreprises de leurs portefeuilles et assurer la durabilité de leur performance.

DES ENGAGEMENTS PUBLICS, CONCRETS ET MESURABLES

Les cinq premiers signataires de l' « Initiative Carbone 2020 » ont décidé :

- > De mesurer l'empreinte carbone directe et indirecte (scopes 1, 2 et 3), d'un échantillon de 30 participations de leurs portefeuilles grâce à une méthodologie d'estimation accessible et performante.
- > À compter de 2016, de prendre en compte l'enjeu climatique dans leur process d'investissement dans le but d'étendre progressivement la démarche à l'ensemble des sociétés dont ils détiennent le contrôle.
- > À compter de 2020, de publier l'empreinte carbone de ces mêmes investissements.

Plus précisément, la démarche méthodologique de l' « Initiative Carbone 2020 » s'articulera en 3 temps :

- > En phase d'investissement : évaluation de l'enjeu carbone dans le développement futur de l'entreprise.
- > Pendant la phase de détention :
 - Sensibilisation des équipes de management aux enjeux climatiques.
 - Analyse de la matérialité des impacts carbone de l'entreprise.
 - En fonction des enjeux, calcul approfondi et définition d'un plan d'action de réduction des émissions et d'adaptation au changement climatique.
- > Lors de la cession : valorisation des progrès significatifs réalisés.

Les signataires souhaitent partager cette méthodologie et ces engagements avec tous les acteurs de leur secteur désirant s'impliquer dans la lutte contre le changement climatique.

L'**iC20** - « Initiative Carbone 2020 » s'inscrit pleinement dans les engagements pris par la place financière de Paris, co-signés par l'AFIC. Les signataires souhaitent y apporter cette contribution pragmatique et opérationnelle, afin de permettre à la classe d'actif du Capital Investissement, acteur majeur de la croissance en France, d'être moteur dans la construction d'un monde respectueux des enjeux climatiques.

AZULIS CAPITAL, représenté par Franck Boget, Yann Collignon et Pierre Jourdain, a décidé de s'associer aux signataires fondateurs en signant le présent engagement.

À Paris, le 8 Janvier 2016,



Franck BOGET



Yann COLLIGNON



Pierre JOURDAIN

LISTE DES SIGNATAIRES
DE L'INITIATIVE CARBONE 2020

alterequity

Apax
PARTNERS

ARDIAN


AZULIS
capital

DeMeter
PARTNERS


eurazeo

 LBO FRANCE

Nixen


OMNES
CAPITAL


PAI
partners



/RAPPORT ESG 2016-2017

Azulis Capital

24 rue Royale, 75008 Paris

Tél : +33 (0)1 42 98 70 20

Fax : +33 (0)1 42 98 70 21

www.azuliscapital.fr